

de ce pays, notre vaillante sœur dans le Commonwealth.

Si l'on demande la conscription comme le symbole d'un effort total, si on la réclame à la lumière de la conception que se fait le chef de l'opposition de l'honneur national, je soutiens que ces raisons sont insuffisantes. Par contre, s'il fallait que le Canada manque, ne serait-ce que par un cheveu, d'accomplir tout son devoir envers les Nations Unies, envers l'humanité et envers lui-même, ce serait vraiment déshonorant s'il ne recourait pas à tous les moyens de jeter toutes les ressources qu'il possède dans la balance, quel qu'en soit le prix.

L'opposition vient en grande partie de deux sources, de deux extrêmes de l'opinion canadienne. Il y a ceux qui veulent la conscription à tout prix, tout de suite, et ceux qui ne la veulent jamais; il y en a même qui estiment que notre participation à la guerre devrait être limitée. Ces vues extrêmes donnent tout à fait raison au Gouvernement d'avoir arrêté la ligne de conduite dont la Chambre est actuellement saisie.

Il y a quelque chose d'aussi important que le bill et les questions qu'il soulève, ce sont les conséquences qui en découlent, notamment la question de l'unité nationale. A ce propos, je me permettrai de citer à la Chambre un passage du magnifique discours prononcé le 4 février par le ministre des Finances (M. Ilsley), ainsi qu'on le trouvera dans le hansard.

L'unité est encore possible au Canada si nous la voulons réellement. Je crois me rappeler que, ces jours derniers, quand le premier ministre a fait ici un appel en faveur de l'unité, un honorable député s'est écrié: "Quelle unité?" Personne ne devrait se moquer de l'unité ni en désespérer. Nous pourrions la maintenir, grâce à notre présente ligne de conduite. D'un autre côté, nous la détruirions sûrement si nous adoptons la méthode proposée par l'un quelconque des groupes d'extrémistes que nous trouvons dans tous les camps opposés, et non dans un seul. Notre objectif à tous, c'est un effort total en vue de terminer la guerre le plus tôt possible.

Ce qu'il disait alors est encore plus vrai aujourd'hui, et est même de nature à impressionner davantage les membres de la Chambre et la population du pays. En effet, le plébiscite a révélé,—on ne peut en disconvenir,—une division profonde dans l'opinion canadienne. Les Canadiens sont mis au défi, et les Canadiens qui font partie de la Chambre ne reculeront pas. Nous n'allons pas éluder le problème, nous n'allons pas non plus désespérer. Nous en sommes au soixante-quinzième anniversaire de la Confédération, et nous pouvons relever ce défi, si nous nous rappelons la façon dont les auteurs du pacte fédératif ont fait face aux dangers beaucoup plus sérieux qui menaçaient alors l'unité na-

tionale. Ils ne se sont pas laissé abattre. Nous pouvons relever le défi, dans le même esprit qu'eux. Mais il nous faudra du calme et de la franchise, et beaucoup plus d'harmonie pour atteindre notre but.

Comme j'habite la province de Québec, il me semble que je dois tâcher de contribuer, si faiblement que ce soit, à la bonne entente des Canadiens sur ce point. J'habite la province de Québec depuis ma naissance. Mes enfants y sont nés, dans la circonscription même que je représente. Ma famille est là depuis quatre générations, et j'ai appris à connaître et à aimer cette province ainsi que ses habitants. C'est pour cela, et c'est aussi en raison du sentiment d'affection profonde que j'éprouve pour ma patrie qu'il me semble que je dois m'exprimer en toute sincérité, en toute franchise, et avec tout le calme possible, pour aider à combler la brèche qui s'est produite dans nos relations. Le fait est que les Canadiens de langue anglaise n'ont jamais saisi ce que la question de conscription représente exactement pour les Canadiens français, et je me demande s'ils y parviendront jamais, à moins de s'assimiler à cette race. C'est en partie une question de race, et à cet égard et au sujet de ce que cela signifie, je renvoie mes honorables collègues au passage magnifique de *Maria Chapdelaine*, dont il a déjà été donné lecture en cette enceinte. C'est en outre une question historique, une question de survivance, et de difficultés économiques dont l'honorable député de Richelieu-Verchères a parlé hier. C'est une attitude particulière à l'égard de leur propre pays, et leur seul pays, c'est le Canada. C'est dû à ce que, dans leur esprit, ils ont toujours rattaché la conscription au concept de l'impérialisme, des guerres britanniques, de la guerre pour l'Angleterre. Ils allient indissolublement le concept de l'impérialisme à celui de la conscription, de sorte que l'idée de l'un évoque inévitablement l'idée de l'autre. Le 6 juin, le *Toronto Saturday Night* écrivait à ce propos:

La raison capitale pour laquelle la majorité anglophone du Dominion devrait réfléchir longuement avant d'imposer à la province de Québec la conscription pour le service outre-mer, a été formulée en une douzaine de mots par plusieurs Canadiens français qui se sont efforcés de faire comprendre à leurs concitoyens la position du Canada français. C'est tout simplement qu'aux yeux du Canadien français, la conscription pour un genre de service militaire qu'il considère susceptible d'être orienté plutôt vers la défense de l'Empire que vers celle du Canada est devenue le symbole d'une domination, la preuve la plus manifeste de l'intention qu'a la majorité anglophone d'exercer sa puissance majoritaire, si répugnants qu'en puissent être les résultats pour la minorité.

Et si les honorables députés doutent encore que ce soit là un des principes dominants, un facteur important en cette matière, ils n'ont